

Comité opérationnel Prospective

Cahier des charges du comité

Novembre 2019

Contexte général

Ce comité vise à être un lieu d'échange entre ses membres, creuset de l'expression des besoins et des impacts pouvant être identifiés par chacun des acteurs participants. Il est le lieu de l'IDRRIM permettant de développer une réflexion prospective sur l'ensemble des infrastructures de mobilité, quels que soient leur contexte géographique (interurbain, périurbain, urbain) et leurs modes (routiers, ferroviaires, aériens...).

Son action s'inscrit dans la feuille de route de l'IDRRIM 2019-2025, et notamment dans ses 4 axes de travail, qui sont :

- La gestion du patrimoine des infrastructures ;
- L'adaptation des infrastructures aux transitions écologique, climatique, énergétique et numérique ;
- La qualité, les compétences, les qualifications ;
- La promotion de l'innovation : expérimenter, partager, capitaliser.

La réflexion prospective doit porter non seulement sur les évolutions et innovations potentielles susceptibles d'impacter l'infrastructure, sa conception, son entretien, la sécurité et les services qu'elle offre, mais elle doit également porter sur ses usages, et plus généralement sur les attentes de la société en matière de mobilité et d'aménagement du territoire.

Cette réflexion se situe dans une double temporalité visant à anticiper les innovations de rupture ayant des impacts à moyen terme (sur un horizon à 2030) et les signaux faibles sur des évolutions de plus long terme (sur un horizon à 2050).

Objectifs du comité

D'une manière générale, le Comité Prospective de l'IDRRIM a comme objectif de porter une réflexion sur les évolutions et innovations susceptibles d'impacter l'infrastructure, son entretien, ses usages et les services qu'elle offre.

Il visera pour cela à :

- Favoriser une réflexion prospective sur les enjeux de mobilité et d'aménagement du territoire et identifier, à chaque fois que possible, les impacts attendus sur les infrastructures ;
- Développer une vision prospective des fonctions et services rendus par les infrastructures, notamment au regard des enjeux de transition écologique, climatique, énergétique et numérique ;

- Anticiper les attentes des usagers et de la société civile en matière de mobilité et d'usage de l'infrastructure de manière générale ;
- Effectuer une veille et disposer d'un état des lieux des nouvelles technologies ;
- Recenser et analyser des documents économiques (rapport, étude) afin de développer la réflexion de l'Institut sur le financement des infrastructures et leur modèle économique ;

Son action permettra in fine d'alimenter la réflexion des membres de l'IDRRIM, notamment le Comité Scientifique et Technique, et de proposer des pistes de recherche afin d'anticiper les "sauts technologiques".

Méthode de travail :

Le fonctionnement de ce comité s'inscrit dans les méthodes de travail au sein des instances de l'IDRRIM, à savoir le partage et l'échange entre l'ensemble de ses membres. Cette méthode s'appuie sur le travail en commun des différents types d'acteurs réunis au sein de l'IDRRIM (national/local ; public/privé ; MOA/MOE/Entreprises de travaux/Fournisseurs ; Organismes de recherche et de formation...).

Contrairement aux autres comités de l'IDRRIM, le comité Prospective n'a pas de vocation directe de production, son action s'inscrivant plutôt dans une logique de « think tank » favorisant la veille d'informations, l'échange et le partage des pratiques.

La réflexion prospective comportant par nature une part d'imprévisibilité, elle se doit d'être « ouverte » sur le monde extérieur. A ce titre, le comité Prospective s'attachera, à chacune de ses réunions, à faire participer un intervenant ou expert extérieur invité à partager sa vision prospective sur des sujets définis, et à échanger avec les membres du comité.

Afin d'alimenter les instances de l'IDRRIM, le Comité Prospective s'attachera à produire une note synthétisant les enjeux mis en avant par les intervenants extérieurs rencontrés et les échanges formulés en séance. Cette note devra à chaque fois faire mention des conclusions du comité sur la présentation effectuée et des impacts attendus sur les infrastructures qui ont pu être identifiés. Elle sera partagée avec les autres membres de l'IDRRIM via les vecteurs habituels de communication de l'Institut.

Le comité mettra également en place une méthodologie de travail à même de lui permettre de développer une réflexion prospective et de la diffuser, en s'appuyant sur :

- La mise en place d'une plateforme spécifique de mise en commun de documents de prospective, alimentée par ses membres ainsi que par les présentations des invités du comité ;
- L'identification des faits saillants et signaux faibles ayant un impact sur la mobilité, selon des thématiques définies. Il s'attachera également à identifier les signaux qui se confirment comme structurants et ceux qui s'éteignent tout seul ;
- Le suivi des expérimentations de mobilité et d'aménagement et leurs impacts sur l'infrastructure, en lien avec la démarche France Mobilité.

Programme de travail :

Afin de mettre en place cette méthode de travail, le comité devra effectuer un travail de sourcing des témoins, sur différents champs thématiques, qu'il juge opportun de faire intervenir. Ce travail lui permettra ainsi de définir un programme d'interventions permettant d'alimenter les réflexions du comité et de répondre à ses objectifs de travail.

Ce programme se déclinera ensuite au cours des différentes réunions du comité.

Il sera également en charge d'alimenter la plateforme de mise en commun de documents de prospective, afin de faire vivre son contenu et de structurer une base documentaire des travaux prospectifs pouvant intéresser les membres de la communauté IDRRIM.

Il construira également les outils nécessaires à la mise en place d'une méthodologie de l'exercice prospectiviste conduit lors de chacune des réunions.

En fonction des sujets remontés lors de ses auditions, le comité pourra définir les modalités d'actions qui lui semblent les plus pertinentes pour traiter les enjeux identifiés (remontée au Comité Scientifique et Technique de l'IDRRIM, publication d'une note d'alerte à la communauté IDRRIM, organisation de conférences techniques permettant de mettre en avant certains sujets...).

Enfin, il s'attachera à rédiger chaque année une note de synthèse explicitant l'action conduite par le comité durant l'année écoulée et les principaux enseignements issus de ces travaux et échanges.

Composition du comité

La composition du comité, arrêtée à la validation de cette feuille de route, est à retrouver sur le site internet de l'IDRRIM (https://www.idrrim.com/comites-operationnels_groupes_travail-idrrim/prospective/membres.htm).

Celle-ci pourra être amenée à évoluer en fonction des évolutions de ses membres, tout en s'attachant à maintenir les équilibres entre les différents acteurs et collègues, et une représentativité compatible avec l'objectif d'échange et de partage recherché par ce comité.